

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 20 octobre 2022

Nombre de membres présents : 5

L'an deux mil vingt-deux et le vingt octobre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET, Président.

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

*F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON),
F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE
VAUCLUSE), F. FARGE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT
LUBERON), C. ROYER (LE THOR)*

Date de la convocation

14/10/2022

Excusés

*J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT
LUBERON), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)*

Date d'affichage

14/10/2022

Pouvoir

Objet de la délibération n° 10-2022

Approbation du procès-verbal
de la séance du 28 juin 2022

M. Franck PESCHIER a été nommé secrétaire de séance

Délibération n° 1

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre du Syndicat.



Le Président,
Gérard DAUDET.

DLB10-2022

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Séance du 20 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 8

L'an deux mil vingt-deux et le vingt octobre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET, Président.

Nombre de membres présents : 5

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

14/10/2022

Date d'affichage

14/10/2022

Objet de la délibération n° 11-2022

Avoirs techniques

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), F. FARGE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR)

Excusés

J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Pouvoir

M. Franck PESCHIER a été nommé secrétaire de séance

Délibération n° 2

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUI l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les avois techniques suivant :

DELVAL Jean-Michel	CAUMONT-SUR-DURANCE	2 352 m ³
BRUN ROYER	CAVAILLON	24 m ³
CAUCHEZ Jean-Jacques	CAVAILLON	41 m ³
MEYER Thierry/ARIZZOLI Sophie	CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE	119 m ³
BRIDON Nicolas	GARGAS	40 m ³
MEZARD Maurice	GORDES	3 311 m ³

QUEMENER Jacques	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	10 m ³
LAVALLEE Gérard	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	716 m ³
PERIER Gérard	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	542 m ³
SNC LE LONGCHAMPS	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	8 767 m ³

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre du Syndicat.

Le Président,
Gérard DAUDET.



Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX

Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 20 octobre 2022

Nombre de membres présents : 5

L'an deux mil vingt-deux et le vingt octobre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président**.

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON),
F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE),
F. FARGE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON),
C. ROYER (LE THOR)

Date de la convocation

14/10/2022

Excusés

J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON),
D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date d'affichage

14/10/2022

Pouvoir

Objet de la délibération n° 12-2022

Ecrêtements professionnels

M. Franck PESCHIER a été nommé secrétaire de séance

Délibération n° 3

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les écrêtements professionnels suivant :

COMMUNE (accueil jeune - Bd Paul Pons)	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	7 304 m ³
COMMUNE (école maternelle du centre)	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	225 m ³
SARL AMARIGOT TRAITEUR	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	447 m ³
NOVAMEX SA	LES TAILLADES	379 m ³

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre du Syndicat.

Le Président,
Gérard DAUDET.

